

11/05/2020

SERVICE PASSEPORT DE LA MAIRIE RIBERAC

UNIQUEMENT sur RDV

au 05 53 92 41 51

Télécharger le dossier sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Imprimer la pré-demande ou apporter le n° de pré-demande

Documents Personnes majeures

- 1 timbre fiscal à 86 €, ou vous pouvez acheter vos timbres fiscaux en ligne sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois
- L'**original** de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité (si CNI expirée depuis + de 2 ans joindre 1 copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois)
- L'**original** du justificatif de domicile de moins de 12 mois
- Si renouvellement : l'ancien passeport

Pour les personnes majeures hébergées joindre :

- L'original du justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 12 mois
- La Carte Nationale d'Identité de l'hébergeant
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant en mentionnant (depuis plus de 3 mois)

Documents Personnes mineures

(Présence de l'enfant obligatoire)

- 1 timbre fiscal de 17€ pour les - de 15 ans, ou vous pouvez acheter vos timbres fiscaux en ligne sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- 1 timbre fiscal de 42€ pour les mineurs à partir de 15 ans, ou vous pouvez acheter vos timbres fiscaux en ligne sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois
- Si 1ère demande joindre 1 copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- L'**original** du justificatif de domicile de moins de 12 mois
- Si renouvellement : l'ancien passeport
- L'**original** de la Carte Nationale d'Identité du mineur ainsi que celle du parent présent lors de la demande

Pour les mineurs dont les parents sont séparés, joindre :

- Le jugement de divorce

Si garde alternée, joindre :

- Justificatif de domicile des 2 parents + carte nationale d'identité des 2 parents